

# Projet d'extension de Port Leucate

Demande d'Autorisation Environnementale

Pièce 3 : Justificatif de maîtrise foncière

RÉFÉRENCE 2023S33



V 1.0





# Projet d'extension de Port Leucate

Demande d'Autorisation Environnementale

Pièce 3 : Justificatif de maîtrise foncière

## Référence

2023S33

## Client

Régie du Port de Leucate

## Type de prestation

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)

## Lieu

Port Leucate (11)

## Mots-Clefs

Autorisation, étude d'incidences, extension portuaire, ponton brise clapots

## Contact

CISMA Environnement - ZAC des Molières

29 avenue du Royaume-Uni

13 140 MIRAMAS

[contact@cisma-environnement.com](mailto:contact@cisma-environnement.com)

	Date	État / modification	Rédaction	Validation
1	31/07/23	Création du document	B. KULLING N. FAUCONNIER	N. FAUCONNIER
2				
3				



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LEUCATE

DOMAINE :  
Urbanisme

OBJET :  
Modification de  
périmètre.

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux en  
exercice : 27

Convocation en  
date du :  
24/06/2017

Affichage en date  
du :

12/07/17

Transmission en  
préfecture en  
date du :

11/07/17

Séance du Conseil Municipal du **30 juin 2017 à 18 heures 30**  
Le Conseil Municipal de la Commune de Leucate, légalement  
convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la présidence de **M. Michel PY, Maire.**

**Présents** : M. Michel PY – Mme Monique CHING – M. René  
CORBEFIN – M. Philippe DESLOT – Mme Suzanne GRACIA –  
M. Jean Paul SMALBEEN – M. Daniel PETIT – M. Pierre GUILLON –  
Mme Christine DUPLISSY – M. Yann HERICOURT – Mme Annie  
BOFFELLI – Mme Nathalie CHAPPERT GAUJAL – Mme Gaëlle  
COUSIN – Mme Hamel LAHCINI – Mme Virginie MATHELIN –  
M. Patrice BESSON.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : M. Alain PRIVAT – M. Serge PARNAUD – Mme Nancy  
PALAZZI – Mme Laure Emmanuelle PHILIPPE – M. Patrick  
MAZENS.

**Procurations** : M. Yves PICAREL à Mme Suzanne GRACIA –  
Mme Louise PAPEGAY à Mme Monique CHING – Mme Evelyne  
ROUFFIA à M. René CORBEFIN – M. Richard FARINES à  
M. Philippe DESLOT – Mme Caroline BARBEAU à M. Daniel PETIT  
– M. Lucas JAULENT à M. Jean Paul SMALBEEN.

**Secrétaire** : Mme Suzanne GRACIA

**Vu** l'article R.5311-1 du Code des Transports, qui s'est  
substitué au 1er janvier 2015 au Code des Ports Maritimes : « il est  
procédé à la délimitation des ports maritimes, du côté de la mer et du  
côté des terres, sous réserve des droits des tiers : ...Par l'organe  
délibérant des collectivités territoriales ou de leurs groupements  
compétents. »

**Considérant** l'avis favorable en date du 15 juin 2017 du  
Conseil d'Exploitation de la Régie du Port de Port Leucate,

**Considérant** l'avis favorable en date du 16 juin 2017 du  
Conseil Portuaire de la Régie Municipale du Port du port de  
plaisance de Port Leucate.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par un arrêté  
préfectoral l'Etat a transféré à la commune de Leucate tous les  
bassins et terrains en eau du Port de Leucate.

L'ensemble du Port de plaisance est ainsi passé dans le  
domaine public portuaire de la commune de Leucate.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2017

Application n° 2017-058/3.4

011-211102025-20170630-2017\_058\_3\_4-DE

CERTIFIÉE  
EXECUTOIRE

- par réception  
Préfecture le :

11/07/17

Accusé de  
réception en  
Préfecture du

11/07/17

N°

23/571

Leucate est une commune littorale dont le développement a été organisé dans le cadre du plan « Racine » visant à développer l'attractivité du territoire Languedocien.

En raison des délais qui avaient été fixés à l'époque par le Gouvernement d'alors, l'urbanisation de la commune ne s'est pas toujours accompagnée de la rigueur juridique indispensable à la bonne répartition de la domanialité publique. C'est le cas notamment du Port de plaisance, dont les limites administratives doivent aujourd'hui être revues.

Aujourd'hui, il apparaît ainsi nécessaire de redéfinir, en les réduisant légèrement, les limites administratives du Port de la Commune.

Un plan est joint en annexe, relatif à ce projet de réduction.

Le secteur concerné de Port Leucate connaît une mutation et ne nécessite plus d'être intégré dans les limites administratives du Port.

Cet ajustement va permettre d'en soutenir le développement et la réorientation, de libérer des espaces sans fonction et d'adapter leurs destinations dans le cadre d'un projet cohérent.

Ce secteur à enjeu portera demain le cœur d'un projet d'aménagement qualitatif intégré à la ville et améliorant le cadre de vie de l'ensemble des usagers de la commune, et dont l'objectif est de viser à renforcer l'attractivité touristique et littorale de Leucate.

Enfin, cette modification permettra d'engager un vaste projet de recomposition urbaine.

Le Conseil Portuaire ainsi que le Conseil d'Exploitation ont été saisis de ce projet de nouvelle délimitation portuaire et ont donné un avis favorable.

Il est proposé au Conseil :

► **D'approuver** les nouvelles limites administratives du Port telles que définies sur le plan joint en annexe,

► **D'autoriser** Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents relatifs à la réalisation de ce projet.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre.

La convocation du C.M et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.

A Leucate, le 30/06/2017

Le Maire,



Michel PY

REÇU EN PREFECTURE

le 11/07/2017

Appréciation: 

011-211102025-20170630-2017\_058\_3\_3-0E

DEPARTEMENT DE L'AUBE  
COMMUNE DE  
LEUCATE

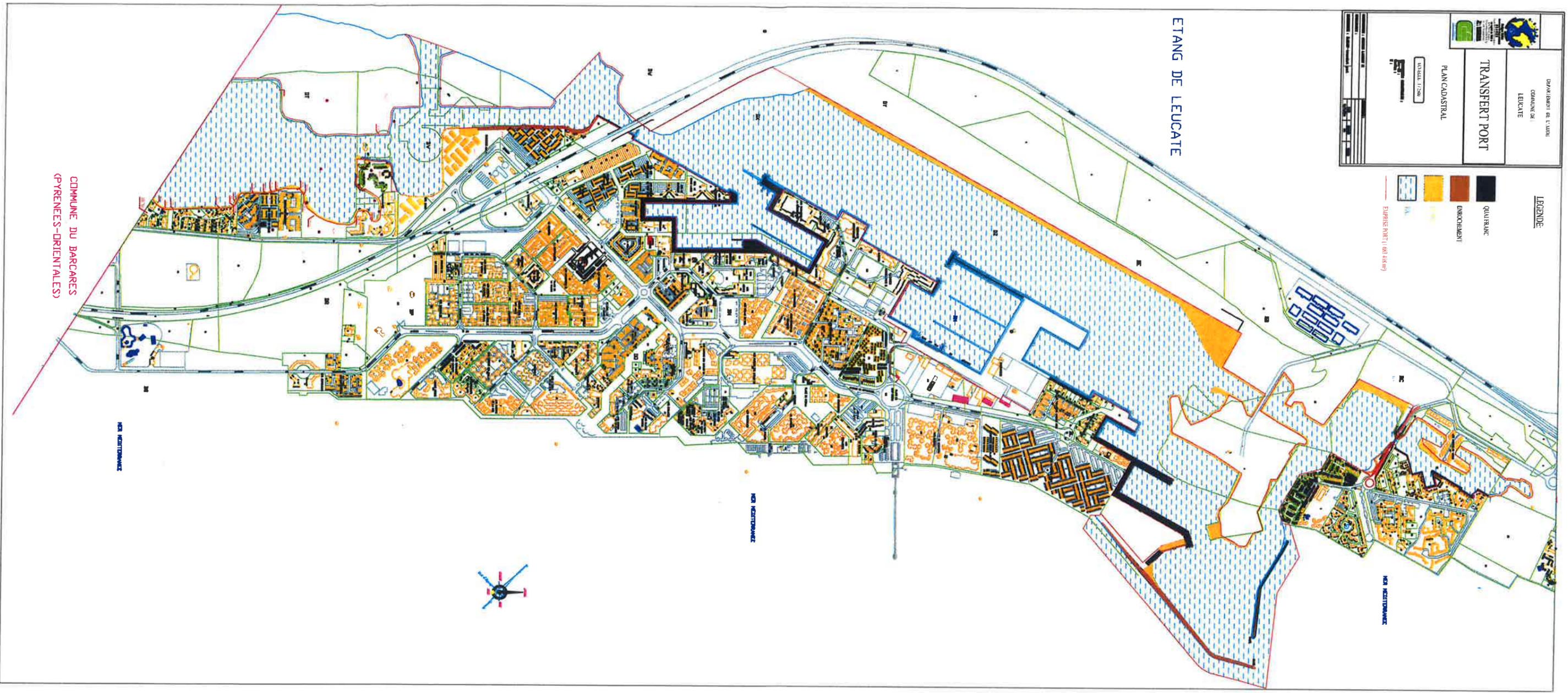
**TRANSFERT PORT**

PLANCADASTRAL

ETAT 1/2500

**LEGENDE:**

- QUAIERANC
- EMBOUCHURE
- EMPIRE PORT (EN L'AIR)



REÇU EN PREFECTURE  
le 11/07/2017  
Application agréée E-legalite.com